



# L'UNITÉ SPIRITUELLE,

ou

DE LA SOCIÉTÉ ET DE SON BUT AU-DELA DU TEMPS;

Par Ant. Blanc St-Bonnet.

(DEUXIÈME ARTICLE).

DE L'ONTOLOGIE ET DE LA MORALE.



La philosophie et le sens commun s'accordent à reconnaître une valeur absolue aux conceptions impersonnelles de la raison; ces conceptions préexistent logiquement à l'expérience sensible; l'expérience est incapable de nous les donner, mais dans leur ordre chronologique elles se manifestent en nous à la suite de l'expérience. Ainsi l'idée absolue de l'être qui ne s'éveille dans l'esprit humain qu'après l'observation du monde sensible et du monde intelligible, a néanmoins une existence et une valeur logique antérieure aux faits et indépendante de l'expérience.

L'idée de l'être en soi, idée impersonnelle, absolue, déposée dans l'homme avec la raison, et constituant cette raison elle-même, voilà le fondement de l'ontologie.

Cette notion de l'être n'est pas adéquate à l'être en lui-même;